

URB/

juin 2017

Info

Longueuil
27 mai 2016

Les parcs et places publiques/

les défis d'une planification réussie

Mot du président

La planification et l'aménagement des parcs et places publiques sont désormais soumis à un nouvel agenda. Participation citoyenne, accessibilité universelle, design, changements climatiques, réappropriation de l'espace public notamment, sont devenus des préoccupations incontournables. Dans un contexte qui appelle à une étroite coordination interdisciplinaire au sein de l'appareil municipal, quel est le véritable rôle des urbanistes et aménagistes municipaux? Voilà le type de réflexion auxquels les participants à la journée d'étude ont été conviés.

Merci au comité organisateur et aux partenaires de l'événement, les villes de Longueuil, Boucherville, Varennes et Sainte-Julie pour avoir permis qu'une dizaine de conférenciers de tous horizons puissent partager leurs expériences des plus pertinentes avec la cinquantaine de participants présents. Pour qui n'a pas eu la chance d'y participer, les lignes qui suivent traduisent l'essentiel de leur propos. Je vous souhaite bonne lecture, et pourquoi pas en la poursuivant assis dans un parc ou une place publique que vous ne connaissez pas déjà, le temps d'une agréable découverte!

Sylvain Thériault, président



Présentation lors de la journée d'étude - 27 mai 2016 /

Association des urbanistes et aménagistes municipaux du Québec (AUAMQ)

L'AUAMQ est un organisme à but non lucratif regroupant plus de 600 professionnels et cadres de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire, employés par des municipalités locales et régionales partout au Québec. Sa **mission principale** est de favoriser les échanges, les discussions et les rencontres entre ses membres, sur l'urbanisme municipal.

Conseil d'administration 2017

Président/

Sylvain Thériault, Ville de Montréal

Vice-Président/

Guillaume Longchamps, Ville de Montréal

Responsable des communications/

Marco Pilon, Ville de Gatineau

Trésorier/

Denis Jean, Ville de Québec

Administrateurs/

Isabelle Sergerie, Ville de Chateauguay

Jean Demers, Ville de Victoriaville

Sébastien Paquet, Ville de Québec

Marie-Hélène Armand, Ville de Montréal

Adjointe administrative/

Liane Morin, Institut du Nouveau Monde

Comité relèvé

Mathieu Delage/
Ville de Montréal

Postes vacants, bienvenue à tout intéressé désirant s'impliquer!

Sommaire

03/

Parcs et espaces publics pour le jeu libre et actif/

un cadre de référence

05/

Longueuil/

le plan directeur des parcs et espaces verts

07/

Mont-Saint-Hilaire/

la gestion des parcs et espaces verts

08/

Québec/

stratégies émergentes pour la planification et l'aménagement de places publiques

10/

Ile des Soeurs/

place de l'Esplanade

11/

Joliette/

la place Bourget, un projet de revitalisation commerciale

13/

Montréal/

Programme d'implantation de rues piétonnes et partagées

15/

Qu'est-ce qu'un parc ou une place publique en 2016?/

la gestion des parcs et espaces verts

16/

Table ronde/

le rôle de l'urbaniste dans la planification, l'aménagement et la gestion des parcs, des espaces verts et des places publiques

Couverture > Skateur extreme © iStockphoto.com/pelucco

A U A M Q

Case postale 251, succursale Place-D'Armes, Montréal (Québec) H2Y 3G7

1 877 934-5999, poste 239 (Liane Morin, Institut du Nouveau Monde)

info@auamq.qc.ca

auamq.qc.ca

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Canada
Bibliothèque nationale du Québec
Version imprimée : ISSN 1712 – 2848
Version web : ISSN 1712 – 2856

Design et montage graphique

Marco Pilon et Mathieu Delage pour l'AUAMQ - juin 2017
Crédits photos: AUAMQ sauf indication contraire

Parcs et espaces publics pour le jeu libre et actif/

un cadre de référence



Tiré de Projet Espaces www.projetespaces.ca/

Même s'il n'est pas le seul espace public où peuvent bouger les citoyens, le parc public, surtout au niveau municipal, est un lieu privilégié de loisir pour la plupart des groupes de population.

Présentation/

Luc Toupin/ directeur général, Alliance québécoise du loisir public (AQLP) et directeur du projet Espaces

Sylvie Melbach/ directrice technique, Institut québécois de la sécurité dans les aires de jeu (IQSAJ)

Adèle Antonioli/ chargée de projet, projet Espaces, Alliance québécoise du loisir public (AQLP)

Texte/ Liane Morin, adjointe administrative (Institut du Nouveau Monde)

Le cadre de référence des parcs et autres espaces publics pour le jeu libre et actif a été produit par l'équipe du projet Espaces, initiative issue de l'Alliance québécoise du loisir public (AQLP). Il se veut un coffre à outils mis entre autres à disposition des organisations municipales et sert de guide à travers les différentes étapes de la réalisation d'un parc (nouveau, comme réaménagé). La présentation des conditions de succès de même que l'identification de la typologie des parcs font partie des outils proposés par le cadre de référence.

Conditions de succès

Il y a plusieurs conditions de succès pour permettre aux jeunes de profiter pleinement des parcs et espaces publics pour le jeu libre et actif et l'accessibilité en est très importante. Par accessibilité, il est entendu « la possibilité d'accéder à une activité, à un lieu de pratique, à un équipement; la capacité de comprendre et de pratiquer et la qualité de la mise en relation et de l'échange. »¹ L'accessibilité signifie que l'enfant puisse se rendre aisément au parc par lui-même et qu'il puisse en profiter toute l'année, indépendamment de la saison. De plus, une attention toute particulière doit être portée à l'accessibilité universelle, non pas uniquement en termes de déplacement vers et dans le parc, mais également pour des équipements et des jeux pouvant être utilisés par tous les enfants. Cette accessibilité doit aussi être réfléchi de manière globale, avec le réseau de parcs.

La participation citoyenne est également ciblée comme une des conditions de succès. Les avantages d'allier le savoir citoyen et le savoir expert sont nombreux : la mise en place d'espaces répondants mieux aux besoins, l'appropriation rapide des lieux, etc.

¹ Conseil québécois du loisir, Le loisir accessible : un droit pour tous, 2007 www.loisir.qc.ca/

Typologie des parcs - 6 catégories

- 1** Le **parc de voisinage** en est un de proximité ne comprenant pas d'équipement de jeu ou de détente. C'est un parc de rencontre.
- 2** Le **parc-école** est un parc aménagé en collaboration avec une institution scolaire.
- 3** Le **parc de secteur** ou de quartier est principalement utilisé par ses résidents et permet le jeu, la pratique sportive, la détente et l'animation.
- 4** Le **parc municipal** répond quant à lui aux besoins de l'ensemble des résidents de la ville. L'espace dédié au parc est important et on y trouve des équipements spécialisés et polyvalents.
- 5** Le **parc régional** est un territoire à vocation récréative dominante, établi sur des terres du domaine public ou des terres privées.
- 6** Le **parc national** une portion de territoire classée par décret à l'intérieur de laquelle la faune, la flore et le milieu naturel en général sont protégés des activités humaines.

L'identification de la typologie des parcs de sa municipalité est une façon de bien planifier son réseau de parcs.

L'Alliance québécoise du loisir public les a classés en 6 catégories non exclusives et modulables.



Pour prendre connaissance du cadre de référence dans son ensemble et des nouvelles du projet Espaces : www.projetespaces.ca/ ■

Longueuil/

le plan directeur des parcs et espaces verts



Parc de la Cité © Ville de Longueuil /

Les parcs et espaces verts sont des lieux qui ont le potentiel de participer à la définition d'une ville à échelle humaine. La planification des parcs et espaces verts doit refléter les valeurs culturelles, sociales et environnementales.

Présentation/ Olyia Girard, Service des parcs et espaces verts, Ville de Longueuil

Texte/ Liane Morin, adjointe administrative (Institut du Nouveau Monde)

En 2014, la Ville de Longueuil a adopté son premier plan directeur des parcs et espaces verts. Le plan répondait à plusieurs objectifs : faire un portrait du contexte actuel des parcs et espaces verts à la Ville de Longueuil, produire un inventaire des actifs, identifier les besoins actuels et futurs pour ensuite élaborer des recommandations et établir un plan d'action. Enfin, le plan permettait d'établir des échanges en continu entre les directions et services impliqués de même qu'avec des partenaires externes. Suite aux inventaires et aux analyses produites, 4 grands enjeux pour les parcs locaux ont émergé :

1. Revitaliser les parcs dans les quartiers anciens
2. Agir pour des parcs accessibles et diversifiés
3. Améliorer la qualité des installations dans les parcs
4. Créer des parcs durables adaptés aux milieux de vie

Revitaliser les parcs dans les quartiers anciens

Dans certains anciens secteurs, il a été constaté que le ratio de parcs et espaces verts était inférieur à l'ensemble du territoire longueuillois. Ces quartiers ont été identifiés dans le plan et la finalité est d'y améliorer l'offre. De plus, les parcs des quartiers anciens étant en moins bon état doivent être rénovés en priorité de manière à offrir des milieux de vie répondants aux besoins de proximité en favorisant des plans d'ensemble.

Agir pour des parcs accessibles et diversifiés

L'accessibilité, la lisibilité et la sécurité des parcs passent entre autres par le décroisement, en favorisant des ouvertures visuelles sur la voie publique. Des équipements sous-utilisés pourraient par ailleurs laisser leur place à des aires d'activités non structurés dans certains parcs. Enfin, dans un principe de mixité des usages, des parcs, espaces verts ou places publiques devraient être intégrés le long des axes routiers, des axes commerciaux ou des pôles civiques.

le plan directeur des parcs et espaces verts/

Améliorer la qualité des installations dans les parcs

La qualité des installations actuelles des parcs de Longueuil gagnerait à être améliorée, notamment en matière sportive et culturelle. De plus, un souci particulier devrait être apporté aux clientèles adolescentes et aux pratiques récréatives en émergences.



Créer des parcs durables adaptés au milieu de vie

Les prochains parcs de Longueuil (nouveaux ou réaménagés) devront favoriser les exercices de participation citoyenne. Ils devront également intégrer des pratiques environnementales dans leurs aménagements et certains pourront même intégrer des initiatives en agriculture urbaine. ■



Parc Masson, secteur Vieux-Longueuil © Ville de Longueuil /



Pour consulter le plan directeur des parcs et espaces verts de la Ville de Longueuil :
www.longueuil.quebec/fr/publications/2014/plan-directeur-parcs-espaces-verts

Parc Rosanne-Laflamme, secteur Saint-Hubert © Ville de Longueuil /

Mont-Saint-Hilaire/

la gestion des parcs et espaces verts



Projet — Place publique de l'hôtel de ville de Mont-Saint-Hilaire © Mont-Saint-Hilaire /

Mont-Saint-Hilaire compte plus de 40 parcs et espaces verts sur son territoire. Les parcs disposent de différentes infrastructures répondant aux besoins de la population : aires de détente, surfaces gazonnées, modules de jeux, surfaces pour patinoires, jeux d'eau et places publiques.

Présentation/ Bernard Morel, urbaniste, directeur du service de l'aménagement du territoire et de l'environnement, Ville de Mont-Saint-Hilaire

Texte/ Liane Morin, adjointe administrative (Institut du Nouveau Monde)

De par son emplacement géographique, s'insérant au pied du mont portant le même nom, la charmante ville de Mont-Saint-Hilaire est une ville empreinte de l'esprit « nature ». Pour mettre à profit tout ce potentiel, la Ville promeut l'idée d'avoir une vision globale pour ses parcs, espaces verts et places publiques dans la municipalité. Plusieurs projets de renaturation, d'aménagement de parcs et d'espaces publics ont vu le jour ces dernières années. En voici deux exemples:

Le bassin Bonneville

Le bassin Bonneville fait partie des espaces renaturalisés ces dernières années à Mont-Saint-Hilaire. D'un bassin aux contours artificialisés par un remblai de pierres grises, la Ville souhaitait redonner un caractère naturel à cet endroit fréquenté par les marcheurs. En laissant l'eau courir le long d'un tracé sinueux et en intégrant de légers reliefs et de nombreuses plantations, l'espace a aujourd'hui retrouvé un aspect naturel, s'apparentant à celui d'origine.

Le parc du village de la Gare

Le parc de quartier du village de la Gare s'insère dans un nouveau projet domiciliaire et fait partie de la première phase d'un Transit-Oriented Development (TOD). Le parc, répondant aux besoins des nouveaux résidents, a été conçu pour s'harmoniser au cours d'eau le joutant et se jetant dans la rivière Richelieu. Entre les deux se trouve une longue coulée ponctuée d'un bassin de rétention (un ancien barrage enfoui) créant un lieu de récréation, mais également de conservation et d'interprétation. ■

Québec/

stratégies émergentes pour la planification et l'aménagement de places publiques



Nouvelle place de l'hôtel de ville de Québec © iStockphoto.com/ Daniel50

À travers diverses expériences ces dernières années, et s'inspirant de Fred Kent (Projet For Public Spaces), de Gil Pelanosa (8-80 Cities) et de l'urbanisme participatif du Centre d'écologie urbaine, Québec a élaboré dix stratégies pour la planification et l'aménagement de ses places publiques.

Présentation/ Denis Jean, urbaniste, directeur du service de l'aménagement et du développement urbain, Ville de Québec

Texte/ Liane Morin, adjointe administrative (Institut du Nouveau Monde)

Deux exemples inspirants

La Place Limoilou est au nombre de ces places éphémères qui ont vu le jour ses dernières années à Québec. L'aménagement répondait à plusieurs objectifs : réimaginer le potentiel des rues de la Ville, encourager le transport non motorisé, accroître la sécurité et les activités piétonnes, favoriser les interactions dans le voisinage et supporter les commerces locaux.

Une section de l'intersection de la 3^e avenue et du Chemin de la Canardière a été transformée en place publique à l'aide de marquage au sol, de plantations, de mobiliers amovibles et de différentes installations. Le défi dans sa réalisation aura été de comprendre la réalité et de s'assurer de la responsabilité de chacun des services de la Ville. Couronné d'un franc succès en 2015 et 2016, il a été annoncé que la place deviendrait permanente en 2017.

L'aménagement de la Place Jean-Béliveau, actuellement en cours de réalisation, est quant à elle issu d'une approche collaborative. Les citoyens ont été invités à faire part de leurs idées et propositions d'aménagement via une installation *in situ* et par un sondage en ligne. De plus, équipe de conception, représentants des conseils de quartier, d'organismes, de services de la Ville et des élus ont été conviés à des ateliers de conceptions intégrés où ils ont pu échanger sur leur vision pour la future Place Jean-Béliveau.

stratégies émergentes pour la planification et l'aménagement de places publiques/

Dix stratégies pour la planification et l'aménagement des places publiques :

- 1** Exploiter les rues en tant que place publique. En partageant la voie publique et en animant l'espace urbain, les citoyens s'approprient ces lieux.
- 2** Concevoir les places et les parcs comme des destinations multi-usages (ex. de la Promenade Samuel-de-Champlain).
- 3** Concevoir une économie locale par l'entremise des marchés publics.
- 4** Imaginer et concevoir l'architecture comme support aux places publiques.
- 5** Relier un programme de santé publique à un programme de places publiques.
- 6** Repenser la planification.
- 7** Utiliser le « Power of 10+ » qui consiste à définir le pouvoir attractif à différentes échelles (régional : 10 destinations majeures, locales : 10 places à découvrir, espace : 10 choses à y faire).
- 8** Créer un « agenda » de places publiques comprenant l'évaluation, l'expérimentation, la promotion, une programmation réaliste et des investissements récurrents.
- 9** Démarrer petit et expérimenter : utiliser une approche plus légère, rapide et moins dispendieuse. De la plaza d'un jour, en passant par la plaza temporaire, vers une plaza permanente.
- 10** Revoir nos modes de gouvernance afin d'encourager les places publiques ce qui signifie de travailler en transversalité, dans une approche multidisciplinaire et de faire un monitoring et de la reddition de comptes. ■

Pour en savoir plus sur la Place Jean-Béliveau :

http://www.ville.quebec.qc.ca/planification_orientations/amenagement_urbain/grands_projets_urbains/place_jean_beliveau.aspx



Îles des Soeurs/

parc de l'Esplanade



Place de l'Esplanade © Projet Paysage /

Les parcs et les espaces verts sont les éléments moteurs du développement d'un quartier et d'une vie communautaire et c'est dans cet esprit qu'a été conçu le parc de l'Esplanade de l'Île-des-Sœurs.

Présentation/ Christian Ducharme, architecte du paysage, Projet Paysage

Texte/ Liane Morin, adjointe administrative (Institut du Nouveau Monde)

Ce projet LEED ND est issu d'un partenariat entre un promoteur immobilier et la Ville de Montréal. Le partenariat Ville-Promoteur visait à conjuguer les objectifs : le succès immobilier et commercial du projet, l'intégration au réseau d'espaces verts et publics de l'Île-des-Sœurs et la création d'une identité communautaire et d'une vie de quartier animée.

Un lieu significatif

Le projet a fait face à plusieurs défis. Le lieu devait devenir l'épine dorsale communautaire du secteur et venir renforcer l'identité du quartier. Pour ce faire, le

concept propose de mettre en place des rappels historiques et d'insérer des éléments identitaires forts. La restauration des berges et la création d'une fenêtre sur le fleuve ont également contribué à créer un lieu significatif. L'Esplanade a été réfléchi pour devenir la pierre angulaire du projet de la Pointe-Nord. L'identité se retrouve également dans la conception des espaces publics par la création de mobilier en continuité et par la mise en lumière des lieux, afin de créer une signature propre au quartier.

Un espace dynamique

Les concepteurs ont développé un concept qui fusionne l'idée d'avenue commerciale et celle de parc linéaire afin d'assurer une viabilité dès la première phase de développement. Le défi était d'unifier l'ensemble bâti et de concevoir le projet en tant que succession d'expériences urbaines tant active que contemplative et culturelle. Le lieu se devait de pouvoir accueillir une programmation pour tous les usagers, au gré des saisons. ■

Pour en savoir plus :

projetpaysage.com/projets/parc-esplanade-pointe-nord

Joliette/

place Bourget, un projet de revitalisation commerciale



Place Bourget © Ville de Joliette /

La ville de Joliette évolue. La place Bourget doit aussi poursuivre son évolution, s'adapter, se faire belle pour tous ses usagers et citoyens. Un milieu attrayant propice aux investissements a été créé.

Présentation/ Sylvain Gagnon, urbaniste Ville de Joliette

Texte/ Liane Morin, adjointe administrative (Institut du Nouveau Monde)

La place Bourget se situe au cœur du centre-ville de Joliette. Elle occupe non seulement un lieu névralgique dans une optique de centralité, mais également dans une optique historique. Dans les années 1930, la place regroupait presque toute l'activité commerciale et institutionnelle de la bourgade de Joliette. La place comprend : un marché public intérieur et extérieur, une salle de spectacle, plusieurs commerces prospères, une caserne de pompier, l'hôtel de ville et le palais de justice.

Comme beaucoup de places publiques à travers le Québec, l'arrivée massive de l'automobile en ville dans

les années 1960 viendra atténuer le dynamisme de l'espace. La place devient alors ceinturée de stationnements (obliques et parallèles) et de deux voies de circulation dans chaque sens. L'hôtel de ville et la caserne d'incendie sont démolis et la salle de spectacle quitte la place Bourget. Les commerces prospèrent encore, mais pas pour longtemps. La révolution du centre commercial est sur le point de survenir. Puis, dans les années 1970, le terminus d'autobus vient s'y installer.



Place Bourget années 60 © Ville de Joliette /

un projet de revitalisation commerciale/

Six grands principes du réaménagement de la place Bourget :

- 1 Aménager le domaine public à l'échelle du piéton;**
- 2 Développer une image propre au centre-ville;**
- 3 Améliorer l'accessibilité au centre-ville;**
- 4 Renforcer la dynamique commerciale;**
- 5 Améliorer la fonction résidentielle du centre-ville;**
- 6 Élaborer un plan de communication et de développement des affaires spécifiques à la zone centre-ville.**

Place Bourget © Ville de Joliette /

Au début des années 2000, une nouvelle volonté émerge pour redonner à la place Bourget son dynamisme d'autrefois. La Ville énonce alors ses intentions. Dans un premier temps, elle veut connaître et comprendre les besoins du secteur et mobiliser les acteurs en présence. Puis, elle désire créer un milieu attrayant et propice aux investissements, diversifier l'économie et favoriser la mixité des usages. Enfin, la Ville souhaite s'assurer que des fonds seront disponibles pour le financement des projets privés par l'implantation de programmes d'aide financière

(affichage, façade, patrimoine, logements, etc.). Aujourd'hui, la place Bourget a retrouvé son lustre. Elle occupe de nouveau le cœur dynamique de Joliette, et ce, à l'année. Outre le traditionnel marché public hebdomadaire l'été, de nombreuses autres activités s'y tiennent : des représentations artistiques, des projections de films, le marché de Noël, etc. Et bien que cette revitalisation ait été une réussite, la Ville souhaite que la place poursuive son évolution, son adaptation, au même rythme que l'ensemble de Joliette, pour que cette vitalité soit pérenne. ■



Place Bourget © Ville de Joliette /

Montréal/

programme d'implantation de rues piétonnes et partagées



Place De Castelneau © Ville de Montréal /

Le programme montréalais a été créé pour que les rues prennent des airs de places publiques et pour redonner au piéton la place qui lui revient.

Présentation / Marie-Hélène Armand / conseillère en aménagement, Service des infrastructures, transport et environnement, Ville de Montréal

Texte/ Liane Morin, adjointe administrative (Institut du Nouveau Monde)

Le programme d'implantation des rues piétonnes partagées de la Ville de Montréal mise sur l'énorme potentiel que représentent les rues locales pour créer davantage d'espaces publics de proximité. Les objectifs sont:

- de transformer les rues en espaces publics et en lieux de rencontre animés reflétant l'identité des quartiers pour en stimuler la vitalité.
- d'accroître progressivement la superficie de l'espace public dédié aux piétons pour susciter l'envie de marcher.

- d'impliquer la communauté dans la transformation des espaces publics pour nourrir l'adhésion aux projets.
- de bâtir sur les réussites montréalaises en facilitant la reproductibilité des mesures testées et leur adaptation dans les autres arrondissements pour développer le savoir-faire.

Plusieurs types de rues peuvent se prêter à la démarche : les noyaux villageois, les rues commerciales de quartier, d'ambiance ou de destination, les rues bordant un bâtiment public ou institutionnel ou encore les rues en bordure d'un parc.

Les aménagements des rues piétonnes et partagées doivent être adaptés à la réalité de chacun des milieux. De plus, ils doivent être implantés de manière progressive en proposant, les deux premières années, des aménagements temporaires et des rétroactions auprès de la population et finalement en y allant d'implantation de mesures permanentes à la troisième année.

programme d'implantation des rues piétonnes et partagées/

La place De Castelnau, passer de liens...à lieu!

Depuis l'été 2015, huit projets pilotes de rues piétonnes et partagées ont vu le jour aux quatre coins de Montréal. La place De Castelnau, dans l'arrondissement Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, fait partie de ceux-ci. Située sur la rue De Castelnau, entre les rues Drolet et De Gaspé, la voie publique a connu une grande métamorphose : marquage au sol créant une forte identité, agrandissement de l'espace dédié au piéton avec l'installation de placotoirs et de mobiliers urbains, reconfiguration de la circulation en transformant la rue en sens unique et en ajoutant une voie cyclable à contresens, verdissement, programmation culturelle, etc.



94%

des utilisateurs sont satisfaits ou très satisfaits du projet

Les défis étaient grands. Les aménagements proposés devaient concilier les intérêts et les préoccupations des citoyens et des parties prenantes, notamment en termes de quiétude, d'accessibilité et d'impacts potentiels sur les commerces. Selon les commentaires des citoyens recueillis par la Ville, malgré le choix polarisant des motifs et couleurs du marquage au sol, les transformations ont réussi à créer un lieu de rencontre ou règne une ambiance de quartier. De plus, la place accordée aux piétons et aux cyclistes a augmenté alors que la circulation de transit, elle, a diminué, contribuant du même coup à la sécurité des différents usagers de la route. ■



Place De Castelnau © Ville de Montréal /

Pour en savoir plus sur le programme d'implantation des rues piétonnes partagées de la Ville de Montréal : <https://ville.montreal.qc.ca/ruespietonnes/>

Qu'est-ce qu'un parc ou une place publique en 2016 ? / l'émergence de nouveaux lieux publics innovants

Présentation / Marc-André Carignan / B. Arch.

Chroniqueur spécialisé en design urbain et en architecture

Texte/ Liane Morin, adjointe administrative (Institut du Nouveau Monde)

Les places publiques sont de plus en plus verdies et les parcs de plus en plus programmés. La mixité des fonctions encourage ainsi l'émergence de nouveaux lieux publics innovants.



Les Jardins Gamelin, Montréal, Québec

© Ulysse Lemercier / OSA

La place **Émilie-Gamelin** était connue des Montréalais comme étant peu accueillante. Froid et sans animation, l'espace était principalement le lieu de convergence d'une population marginalisée, souvent itinérante. Le projet des Jardins Gamelin visait à créer une place agréable pour tous, le défi étant de rendre l'espace dynamique, en assurant une saine cohabitation avec ceux qui occupaient déjà la place. Ainsi, chaque été naît un jardin éphémère, aux accents de « Bier Garden », où se retrouvent les gens pour décompresser après la journée de travail ou encore assister à une prestation artistique. Ce jardin en est également un cultivé, puisque plusieurs plantes potagères y sont plantées et entretenues en collaboration avec la population marginalisée du secteur. De plus, les passants sont invités à profiter des récoltes puisqu'il s'agit d'un jardin en libre-service.



Superkilen, Copenhague, Danemark

© Iwan Baan

Le **Superkilen** est un long espace public s'étalant sur près de 750 mètres, en plein cœur de Copenhague. Alliant espaces verdoyants de détente, lieux propices aux rencontres, marquages au sol dynamiques, dénivelés ludiques et espaces de jeux, l'espace attire de nombreux usagers très variés. Tous y trouvent leur compte, des promeneurs contemplatifs aux sportifs et actifs, en passant par les flâneurs jaseurs, ce qui fait de cette place un endroit intergénérationnel et multifonctionnel et vivant 24h/24.



Water Square Bentheimplein, Rotterdam, Pays-Bas

© Pallesh+azarfane

Le **Water Square** est en apparence un espace public multifonctionnel au design soigné comme les autres, mais il joue un autre rôle surprenant, celui de bassin de rétention. Lors de pluies abondantes, un système de canaux achemine l'eau vers les bassins du parc créé à cet effet, bassins qui sont des lieux de détente et de jeux lorsque secs. Lorsque la pluie cesse, l'eau est drainée dans le sol ou vers les canalisations les plus près. En plus d'un espace public desservant la population locale, le Water Square sert à la gestion des eaux de pluie de la ville. ■

Table ronde/

le rôle de l'urbaniste dans la planification, l'aménagement et la gestion des parcs, des espaces verts et des places publiques

Animation/ Marc-André Carignan / B. Arch.
chroniqueur spécialisé en design urbain et en architecture

Panélistes /

Bernard Morel / urbaniste, Ville de Mont-Saint-Hilaire

Kristopher Parent / architecte du paysage, Groupe BC2

Marie-Hélène Armand / conseillère en aménagement, Service des infrastructures, transport et environnement, Ville de Montréal

Texte/ Liane Morin, adjointe administrative (Institut du Nouveau Monde)

Où débute et se termine le rôle de l'urbaniste ?

Le rôle de l'urbaniste est large et longitudinal. Il débute à la planification et se continue jusqu'à la maintenance des lieux. Mais d'abord et avant tout, l'urbaniste doit s'assurer que l'espace répondent aux besoins et de cibler les bons usages. Puis, c'est son rôle, en collaboration avec les autres professionnels de la municipalité de trouver la bonne recette pour qu'il soit utilisé, dynamique et bien entretenu.

Les rôles des autres professionnels, notamment des architectes paysagistes et les récréologues est-il bien connu?

Le rôle des architectes paysagistes est de plus en plus connu dans les municipalités. Ils sont des alliés naturels des urbanistes et des récréologues. Dans la planification, ils amènent une plus-value dans la perception du territoire.

Les récréologues tiennent quant à eux à la fois un rôle de généraliste et de médiateur. Ils sont bien souvent le fil conducteur avec les gens sur le terrain et parfois aussi les élus. Il ne faut pas minimiser l'importance de la concertation dans toutes les étapes de planification, de réalisation et d'entretien.

Est-ce que la consultation fait maintenant partie de cette intégrante de la planification?

Oui, de même que la sensibilisation, tant auprès de la population que des élus. Il faut tous avancer au même rythme. La consultation quant à elle peut être intégrée à tout type de projet, mais il y a une façon de le faire. Une

consultation mal faite, c'est la meilleure façon de montrer que la consultation ne sert à rien. Il faut impliquer les citoyens dans le projet dès le jour un et les garder dans le coup tout au long. Ça peut être un échec si on met les citoyens devant le fait accompli.

Comment éviter le « pas dans ma cour »?

D'abord il faut prendre le temps d'écouter et comprendre les gens. Puis, on peut leur montrer des exemples probants d'ailleurs dans le monde ou au Québec. La peur du changement est normale.

Les projets pilotes sont également une bonne façon d'expérimenter les aménagements pour les citoyens et d'aller chercher leur appui.

Par contre, il faut faire attention de ne pas tomber dans le projet de conciliation, la solution de compromis n'est pas toujours la meilleure. Il faut faire preuve de leadership.

Comment gérer le passage des saisons dans les espaces publics?

Les différentes saisons font maintenant partie des aspects auxquels on réfléchit lorsqu'on planifie un espace. Nous sommes à revoir nos pratiques pour des espaces plus polyvalents, par exemple, en investissement pour des jeux d'eaux et une possible patinoire réfrigérée sur le même espace. Par ailleurs, il faut penser à intégrer rapidement les travaux publics comme ils sont au fait de la réalité terrain de l'entretien hivernal. Pour ce qui est du programme des rues partagées, c'est un défi différent. Pour l'instant, nous sommes surtout en mode estival, mais la réflexion émerge. Il y a des expériences de l'Europe du Nord desquelles nous pourrions nous inspirer. ■

A person wearing a bright yellow winter cycling suit and a black backpack is riding a bicycle away from the camera on a snowy path. The scene is set in a city during a heavy snowstorm, with snow falling rapidly around the cyclist. In the background, other people are visible, some walking and one person pushing a stroller. The overall atmosphere is cold and wintry.

**Surveillez la
prochaine édition
du bulletin URB/info:**

Bilan de la journée
d'étude à **MONTREAL**
du 25 novembre 2016
**INTERVENIR SUR LA
VILLE POUR RENOUER
AVEC L'HIVER /**